

A blurred photograph of several people walking on a staircase, creating a sense of motion. The image is overlaid with a horizontal bar consisting of several colored segments: light green, dark green, and teal.

Rapport annuel

2005-2006



Fédération
des cégeps

Cette publication peut être consultée sur le site Internet de la
Fédération des cégeps à l'adresse suivante : www.fedecegeps.qc.ca

Fédération des cégeps

500, boulevard Crémazie Est
Montréal (Québec) H2P 1E7
Téléphone: 514 381-8631
Télécopieur: 514 381-2263
comm@fedecegeps.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
4^e trimestre 2006

Table des matières

| | |
|---|----|
| La Fédération des cégeps | 2 |
| Mot du président-directeur général | 4 |
| Un enjeu prédominant en 2005-2006 : donner aux cégeps les moyens de se développer | 8 |
| • Des efforts soutenus en vue d'une hausse des transferts fédéraux à l'enseignement postsecondaire | 9 |
| • Des préoccupations qui interpellent le Québec | 12 |
| • À la recherche d'une solution négociée pour faire évoluer l'organisation du travail dans les collèges | 14 |
| • Des avenues pour consolider l'enseignement collégial dans toutes les régions du Québec | 16 |
| • Le plan de rapprochement de la formation professionnelle et de la formation technique : un premier pas significatif | 17 |
| Un engagement constant pour offrir une réponse adaptée aux besoins diversifiés des jeunes et des adultes | 18 |
| • Développer la formation continue pour le bénéfice des adultes | 19 |
| • Des mesures attendues pour accroître les actions contre le suicide | 19 |
| • Un soutien au dynamisme des jeunes | 20 |
| Une nouvelle identité visuelle pour la Fédération des cégeps | 22 |
| Rayonnement professionnel de la Fédération des cégeps | 23 |
| Structure de la Fédération des cégeps | 24 |
| Organismes partenaires de la Fédération des cégeps | 28 |

La Fédération des cégeps est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec. Elle a été créée en 1969 pour promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps. Elle agit comme **porte-parole officiel** des cégeps auprès de leurs interlocuteurs — les instances gouvernementales, les organismes du milieu de l'éducation et du monde du travail, les groupes sociaux, les médias et le grand public —, **favorise la concertation**, l'échange d'expertises, l'expression et l'adoption de positions communes, et **représente ses membres** lors de la négociation des conventions collectives.

La Fédération des cégeps diffuse de l'information auprès de ses membres, de ses partenaires et des médias, et offre aux établissements du réseau collégial public un ensemble de services et de conseils en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, de formation continue, de financement, de ressources humaines, d'évaluation de la scolarité, d'affaires juridiques, de négociation et de relations de travail.

Agir dans une

PERSPECTIVE D'ÉVOLUTION



L'entente intervenue entre les premiers ministres de l'ensemble des provinces canadiennes, à Banff, en août 2005, a donné le coup d'envoi à ce qui a constitué un premier dossier d'importance à la Fédération en 2005-2006 : la hausse des transferts fédéraux à l'enseignement postsecondaire. Après avoir assuré le gouvernement du Québec de son appui, la Fédération a joint le geste à la parole en s'engageant résolument dans une campagne de sensibilisation menée simultanément sur

plusieurs fronts, avec la collaboration de la grande majorité des collèges. En insistant sur l'absolue nécessité de régler le dossier des transferts le plus rapidement possible afin de remédier au sous-financement du réseau collégial public, nous avons porté notre message sur plusieurs tribunes, autant sur le plan national que sur le plan régional. La publication d'un texte conjoint avec nos partenaires syndicaux et étudiants a constitué à cet égard un geste important qui nous a amenés à militer ensemble pour assurer le financement de notre réseau d'éducation.

Au cours des trois dernières années, le budget du Québec n'a pu que couvrir les coûts de système des collèges. Le réinvestissement de 80 millions sur trois ans consenti par le gouvernement en août 2006 constitue assurément une bouffée d'oxygène pour notre réseau, mais demeure encore bien insuffisant pour permettre le développement des cégeps. La hausse des transferts fédéraux à l'enseignement post-secondaire représente donc la solution la plus immédiate aux difficultés financières du réseau collégial public. C'est pourquoi nous reprendrons la route, si je peux dire, au cours des prochains mois, pour joindre notre voix à celles du gouvernement du Québec et des autres acteurs de l'enseignement supérieur, en collaboration avec la communauté collégiale. En prenant appui sur notre volonté commune d'amener le fédéral à hausser ses transferts, exprimée lors du Sommet sur l'éducation postsecondaire et la formation professionnelle de février dernier, nous mènerons également des actions avec nos partenaires des collèges communautaires des provinces canadiennes. Partout, nous insisterons à nouveau sur l'importance d'un règlement dans ce dossier, et ce, dès le prochain budget fédéral prévu pour février 2007.

Si l'augmentation des transferts fédéraux constitue la première solution à notre portée pour l'instant — et il est entendu que 40 % des sommes ainsi obtenues devront revenir au réseau collégial public —, la question du financement des cégeps et de l'enseignement supérieur au Québec demeure entière. C'est d'ailleurs ce que nous avons rappelé publiquement à l'occasion de la publication, en octobre 2005, du rapport sur l'accès à l'éducation, fruit des réflexions de l'*Équipe de travail sur le maintien de l'accès à des services éducatifs de qualité* présidée par M. Michel Gervais, auxquelles j'ai moi-même participé. À cette occasion, la Fédération a en effet demandé, à l'instar des membres du groupe de travail, la tenue d'un débat large et ouvert sur la question. Le temps est venu, me semble-t-il, d'examiner de nouvelles voies de financement de l'enseignement collégial, au nombre desquelles devrait par exemple figurer la contribution des entreprises et des individus au financement de la formation technique. Ce grand débat, nous souhaitons le voir se tenir dès que les experts mandatés en juin dernier par le ministre Jean-Marc Fournier pour évaluer les divers scénarios de financement de l'éducation au Québec et pour observer les pratiques qui ont cours ailleurs auront déposé leurs recommandations, au printemps 2007.

Par ailleurs, la volonté d'en arriver à une entente négociée dans le dossier des conventions collectives du personnel des cégeps nous a animés dès la rentrée 2005-2006. Au sein du Comité patronal de négociation des collèges, dont la Fédération fait partie avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, nos intentions étaient claires : en arriver à une entente négociée qui soit la plus satisfaisante possible pour toutes les parties, dans le meilleur intérêt du réseau collégial public dans son ensemble, sans jamais perdre de vue que les nouvelles conventions collectives devaient permettre aux établissements de mieux répondre aux besoins des étudiants et des étudiantes.

Quelques mois plus tard, le 15 décembre 2005, lorsque le gouvernement a déposé le projet de loi 142 — devenu par la suite la *Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public* —, nous avons largement cheminé vers cet objectif avec nos partenaires syndicaux. Peu après, les ententes de principe ont été entérinées par les instances des fédérations syndicales, à l'exception de la FAC qui a choisi de se soumettre au décret gouvernemental.

Il m'apparaît aujourd'hui que la conclusion de cette ronde de négociation nous a permis de faire un pas en avant, vers une plus grande souplesse dans l'organisation du travail notamment, ce qui à long terme favorisera le développement des collèges. La qualité du travail accompli tout au long de l'opération, aux tables de négociation et dans les collèges, mérite d'être soulignée. Travaillant de concert, les directions générales, les directions des études et les directions des ressources humaines ont non

seulement permis la consolidation de nos mandats de négociation, mais également favorisé la cohésion dans nos prises de position lors des différentes étapes de cette ronde. La discussion des objets de négociation locale, aux tables Fédération des cégeps-fédérations syndicales, menée en parallèle à la négociation nationale, a fait en sorte que les collèges ont pu ajuster les ententes avec leur personnel, à la satisfaction des parties concernées. Enfin, la présence soutenue de la Fédération dans les médias a permis de faire connaître à des moments clés le point de vue des gestionnaires des collèges.


S'il faut de toute évidence mettre un terme au sous-financement du réseau collégial public pour permettre aux cégeps de s'inscrire davantage dans une perspective de développement, il m'apparaît tout aussi crucial de leur accorder davantage de marges de manœuvre pour évoluer. Le plan de rapprochement de la formation professionnelle et de la formation technique lancé le 12 juin par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport constitue un premier pas dans la bonne direction, parce qu'il ouvre non seulement sur une meilleure collaboration entre les cégeps et les commissions scolaires, mais surtout sur des arrangements en fonction de la réalité de chaque région. Souplesse, adaptabilité et réponse aux besoins régionaux sont de mon point de vue des mots clés de l'évolution des collèges. Ce plan ainsi que les mesures visant une meilleure organisation de la formation à travers les tables interordres devront de toute évidence être suivis d'autres initiatives, de façon que les cégeps puissent jouer pleinement leur rôle d'établissements d'enseignement supérieur branchés sur la réalité de leur communauté. De manière générale, les

collèges s'attendent à ce que la Fédération assure une vigie autour du dossier de la régionalisation de l'offre de formation, ce à quoi nous nous emploierons au cours des mois à venir, avec le souci constant de préserver la cohérence du système.

La prochaine année offrira un contexte favorable à une consolidation de l'enseignement collégial. Des élections seront éventuellement déclenchées au Québec et les principaux partis ont déjà signifié leur intention de faire de l'éducation une priorité. Nous ferons évidemment valoir le point de vue des collèges sur ce volet fondamental pour l'avancement de notre société chaque fois que cela s'imposera.

De fait, je serais tenté, pour décrire nos actions des mois à venir, de faire une analogie avec la signification du nouveau logo de la Fédération, lancé en mars dernier. Nous attaquerons, en effet, nos dossiers avec l'énergie, l'enthousiasme, la volonté et l'imagination que symbolise notre nouvelle identité visuelle. Dans l'intérêt de tous les établissements de notre réseau et de la population québécoise.

Le président-directeur général,



Gaëtan Boucher

07





Un enjeu prédominant

en 2005-2006 :

DONNER AUX CÉGEPS LES MOYENS DE SE DÉVELOPPER

Pour faire en sorte que les collèges disposent des marges de manœuvre essentielles à leur développement, la Fédération des cégeps a mené au cours de la dernière année des actions visant plusieurs objectifs, parmi lesquels le financement et l'évolution du réseau collégial public. Elle a également consacré des efforts importants pour en arriver à une conclusion de la négociation des conventions collectives qui soit aussi satisfaisante que possible pour tous les acteurs concernés et s'est prononcée publiquement sur des initiatives gouvernementales liées de près ou de loin au développement du réseau collégial public.

08



Des efforts soutenus en vue d'une hausse des transferts fédéraux à l'enseignement postsecondaire

Dès le 15 août 2005, quelques jours avant la rentrée dans les collèges, la Fédération des cégeps a salué publiquement l'entente intervenue entre les premiers ministres provinciaux en vue de demander au gouvernement fédéral de hausser ses transferts aux provinces en matière d'enseignement postsecondaire. Offrant son plein appui au gouvernement du Québec dans sa négociation avec le fédéral, elle s'est engagée à partir de ce moment dans une campagne de sensibilisation qu'elle a menée tout au long de l'année, à travers les médias notamment, et avec l'appui des collèges. Elle a ainsi joint sa voix à celle des autres intervenants — au nombre desquels les acteurs de l'enseignement supérieur, les ministres de l'Éducation et les premiers ministres de toutes les provinces — pour réclamer cette augmentation des transferts aussi cruciale qu'urgente.

Dans toutes ses communications, et lors de rencontres avec des représentants des différents partis politiques et des partenaires de la communauté collégiale, elle a véhiculé un même message : le réseau collégial public étant sous-financé, et le gouvernement du Québec dans l'impossibilité de remédier pour l'instant à cette situation, la hausse des transferts fédéraux constitue la solution la plus immédiate aux besoins des collèges, estimés à ce moment-là à au moins 245 millions de dollars récurrents. Elle a précisé à de nombreuses reprises que, dans le cas d'un règlement du dossier, 40 % des sommes remises au Québec devraient être allouées au réseau collégial public, puisqu'il s'agit là de sa part relative dans le budget attribué à l'enseignement supérieur au Québec.

Quelques faits saillants

- Dans un texte d'opinion signé conjointement par la Fédération des cégeps, la FNEEQ-CSN, la FEESP-CSN, le SCFP-FTQ et la Fédération étudiante collégiale du Québec, les partenaires du réseau collégial public ont fait état du sous-financement des cégeps et souligné le caractère déterminant d'une hausse des transferts fédéraux à l'enseignement post-secondaire. Ce texte a été publié dans *Le Devoir* du 4 octobre, le *Journal de Québec* du 5 octobre et le *Journal de Montréal* du 6 octobre 2005.
- En novembre 2005, la Fédération a entrepris avec les collègues une série de cinq tournées régionales sur la question des transferts fédéraux, pour s'entretenir notamment avec les équipes éditoriales des principaux quotidiens et tenir des conférences de presse. Ces tournées l'ont menée en Estrie, le 17 novembre, en Outaouais, le 21 novembre, au Saguenay — Lac-Saint-Jean, le 29 novembre, à Granby, le 30 novembre,

et en Mauricie, le 5 décembre. À chaque étape de cette série de tournées, les directions des collèges de la région ciblée, dans certains cas accompagnées de membres de leur personnel, se sont jointes à la Fédération, notamment pour présenter les actions prioritaires qui seraient mises en œuvre dans leur établissement advenant un réinvestissement. En décembre, les cinq cégeps de l'Est-du-Québec ont aussi tenu une conférence de presse conjointe dans cette même perspective.

- Le 18 novembre, sur le plan fédéral, la Fédération a rencontré M^{me} Lucienne Robillard, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, à qui elle a fait état de la situation de sous-financement des cégeps pour illustrer la nécessité de hausser les transferts fédéraux en enseignement postsecondaire. Le même jour, la Fédération a rencontré M. Yvan Loubier, député de Saint-Hyacinthe — Bagot, porte-parole du Bloc québécois en matière de Finances et président du Sous-comité sur le déséquilibre fiscal, pour l'entretenir du même sujet.
- Le 12 décembre 2005, à quelques semaines des élections fédérales, la Fédération des cégeps a participé à une conférence de presse avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et des partenaires de l'enseignement supérieur au Québec, pour rendre publique une déclaration commune visant à réclamer un engagement électoral concernant un réinvestissement fédéral en éducation postsecondaire.





- Le 24 février 2006, à Ottawa, des représentants des collèges et de la Fédération ont occupé une dizaine de sièges sur soixante dans le cadre du Sommet sur l'éducation postsecondaire et la formation professionnelle *Préparer l'avenir*, une initiative du Conseil de la fédération. Dès le mois de novembre précédent, la Fédération des cégeps avait rencontré le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Jean-Marc Fournier, en vue de préparer cette rencontre, au cours de laquelle les collèges présents, ainsi que la Fédération, se sont exprimés, particulièrement lors des discussions qui se sont tenues dans le cadre des différents ateliers prévus au programme. Parmi les constats qui se sont dégagés de la rencontre, la nécessité d'un réinvestissement du fédéral est clairement ressortie.
- Pour la première fois de son histoire, la Fédération des cégeps s'est adressée directement au premier ministre du Canada, le 25 avril 2006, pour demander l'augmentation des transferts fédéraux à l'enseignement postsecondaire. Elle a rappelé au premier ministre les engagements qu'il a pris lors de la dernière campagne électorale et du discours du Trône afin de donner suite aux préoccupations des provinces relativement au déséquilibre fiscal. Cette lettre a été publiée dans le *Journal de Montréal* le lendemain, ainsi que dans des quotidiens régionaux.



Des préoccupations qui interpellent le Québec

En parallèle à ses actions dans le dossier des transferts fédéraux, la Fédération des cégeps a poursuivi ses représentations auprès du gouvernement du Québec et de l'opposition officielle pour obtenir un réinvestissement québécois dans le réseau collégial public. Elle a également fait connaître publiquement, et auprès des principaux partis politiques, ses préoccupations quant au développement et au financement des cégeps.



Quelques faits saillants

- Le 19 octobre 2005, lors du dépôt du rapport *L'éducation, l'avenir du Québec* produit par l'*Équipe de travail sur le maintien de l'accès à des services éducatifs de qualité* présidée par M. Michel Gervais — au sein de laquelle elle avait elle-même siégé —, la Fédération a indiqué que le Québec doit revoir les modes de financement de son système éducatif et tenir dans les meilleurs délais un débat public sur le financement de l'éducation.
- Dans une rencontre avec le conseil d'administration de la Fédération, le 3 février 2006, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Jean-Marc Fournier, a souligné la qualité du travail accompli dans les cégeps et assuré le réseau collégial public de son soutien.
- Comme il assurait au réseau collégial public un minimum vital en couvrant la hausse des coûts de système, le budget du Québec 2006-2007 a été bien accueilli le 23 mars par la Fédération, qui a indiqué qu'il fallait, dans le contexte actuel des finances publiques, reconnaître l'effort fourni par le gouvernement du Québec en éducation. La Fédération a affirmé par ailleurs que le million attribué aux collèges pour financer les services particuliers accordés aux étudiants handicapés constituait un premier pas dans la bonne direction. Elle a accueilli avec intérêt l'annonce de la création du Fonds des générations en vue de rembourser la dette publique du Québec, affirmant qu'on ne peut faire porter le poids de la dette par les seules jeunes générations.
- Le 24 mai 2006, la Fédération a organisé une rencontre avec des députés du Parti libéral du Québec pour les entretenir de la question du financement des cégeps, mais également pour les sensibiliser à la réalité des fluctuations démographiques qui forcent les établissements à évoluer selon des modes différents. La Fédération a indiqué à ce sujet que des solutions novatrices doivent être mises de l'avant pour maintenir l'accès à un enseignement collégial de grande qualité sur l'ensemble du territoire québécois. Quelques jours plus tard, le 31 mai, la Fédération a mené une démarche similaire auprès de députés du Parti Québécois.
- Répondant à l'invitation du PQ, le président-directeur général de la Fédération a présenté aux délégués les enjeux liés au financement des cégeps dans le cadre d'un atelier du Congrès national thématique sur l'éducation, les 10 et 11 juin 2006. Il a rappelé notamment que la situation des cégeps est plus préoccupante encore que celle des universités, qu'on doit financer non seulement les établissements d'enseignement supérieur en région, mais également sur l'ensemble du territoire, et qu'un débat sur le financement de l'enseignement supérieur doit être tenu au Québec. Des huit propositions annoncées lors de la clôture par M. André Boisclair pour assurer la réussite du Québec en éducation, aucune ne concernait les cégeps. En réponse à une lettre que lui a adressée la Fédération pour réagir devant cette lacune, le chef du Parti Québécois s'est engagé à ce que la plateforme électorale de son parti contienne des engagements formels à l'égard du réseau collégial.

À la recherche d'une solution négociée pour faire évoluer l'organisation du travail dans les collèges

Après l'interruption en juin précédent de la négociation entreprise avec une partie des fédérations syndicales du collégial, le Comité patronal de négociation des collèges (CPNC) — dont la Fédération des cégeps est partie prenante — a entamé dès l'automne 2005 des discussions avec l'ensemble des fédérations.

Pour la Fédération des cégeps, l'objectif est resté le même depuis le début de cette négociation jusqu'à sa conclusion en décembre 2005 : en arriver à une solution négociée de sorte que l'organisation du travail permette aux collèges de mieux servir les étudiants et de s'adapter aux nouvelles réalités.

Quelques faits saillants

- Au moment où le gouvernement du Québec a déposé le projet de loi 142 qui décrétait les conditions de travail dans le secteur public, le 15 décembre 2005, les discussions en vue d'en arriver à une entente aux tables de négociation du collégial avaient largement progressé.
- Tout au long de la négociation, la Fédération a fait valoir les positions des collèges à travers des relations soutenues avec les médias nationaux tout en informant ses membres de la progression des travaux menés aux tables de négociation sur une base régulière, par l'entremise de bulletins d'information notamment. Différents outils ont été transmis aux directions de collège ainsi qu'aux directions des ressources humaines, qui se sont également réunies au sein de la Commission des affaires de relations du travail et de ressources humaines de la Fédération pour définir des orientations communes.





15

Des avenues pour consolider l'enseignement collégial dans toutes les régions du Québec

Évoquée cette dernière année, depuis la sortie du rapport sur l'accès à l'éducation jusqu'à la publication du plan de rapprochement de la formation professionnelle et de la formation technique, la question de la régionalisation des services d'éducation a constitué une occasion pour la Fédération des cégeps de se prononcer publiquement et auprès des instances décisionnelles sur ce sujet qui constitue une préoccupation majeure des collèges.

Quelques faits saillants

- Lors du dépôt du rapport sur l'accès à l'éducation, en octobre 2005, la Fédération a indiqué qu'elle considérait comme particulièrement prometteuse la recommandation visant à mandater les tables de concertation actuelles afin de mieux articuler l'offre de formation sur leur territoire, depuis le préscolaire jusqu'à l'université. Il s'agit là d'une piste intéressante pour consolider l'enseignement collégial dans toutes les régions, y compris Montréal, pour occuper de manière plus significative des créneaux d'excellence et renforcer le leadership des cégeps dans le développement socioéconomique de leur milieu.
- Réagissant au plan d'action visant une meilleure organisation des services pour mieux répondre aux besoins spécifiques des régions, dévoilé le 9 février 2006, la Fédération s'est dite d'accord, de façon générale, avec l'approche de décentralisation et de régionalisation des services éducatifs proposée par le gouvernement. Elle a précisé que le *statu quo* n'est de toute façon plus possible devant les problématiques démographiques et l'état des finances publiques. Elle a ajouté que les principes soutenant l'approche de ce plan étaient cohérents avec son propre souci de préserver l'accessibilité de la formation collégiale et la capacité de développement des établissements, insistant toutefois sur l'importance pour les tables interordres d'agir dans le respect des pouvoirs et des instances propres à chaque réseau et à chacun des établissements.
- En juin 2006, les tables interordres, autour desquelles sont regroupés les cégeps et les commissions scolaires, se sont vu confier le mandat d'établir des plans régionaux d'aménagement de l'offre de formation et de soutenir les initiatives partenariales et les projets de rapprochement entre les deux niveaux d'enseignement. Quatre initiatives partenariales déjà prévues dans les régions de Lanaudière, du Centre-du-Québec, de la Montérégie et du Saguenay — Lac-Saint-Jean ont reçu un soutien financier. Ces mesures font partie du plan de rapprochement de la formation professionnelle et de la formation technique.

Le plan de rapprochement de la formation professionnelle et de la formation technique : un premier pas significatif

En plus de contenir des mesures visant l'organisation régionale de la formation, le *Plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique* rendu public le 12 juin 2006 par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, fait en sorte de faciliter le passage d'un niveau d'enseignement à l'autre. La Fédération s'est donc réjouie de voir que des élèves se verront désormais offrir la chance d'accéder à l'enseignement supérieur. La volonté de permettre aux jeunes d'emprunter un parcours exempt de tout dédoublement constitue un enjeu important pour les collèges, particulièrement pour les directrices et les directeurs des études réunis au sein de la Commission des affaires pédagogiques de la Fédération.

Quelques faits saillants

- Dans une communication publique conjointe, la Fédération des cégeps et la Fédération des commissions scolaires du Québec ont indiqué à l'occasion du lancement du Plan que la mise en commun des services, des équipements et des expertises des deux réseaux constitue un premier pas significatif qui devra être suivi d'initiatives supplémentaires. La Fédération des cégeps a profité de l'occasion pour en appeler à une plus grande collaboration des entreprises, afin qu'elles assurent la promotion de la formation technique et accueillent un plus grand nombre de stagiaires.
- À cette occasion a également été lancé le projet *Cégeps en réseau*, résultant d'une initiative conjointe de la Fédération des cégeps, du Centre francophone en informatisation des organisations (CEFRIO) et du MELS. Cinq projets de télécollaboration permettant notamment à des enseignants de différents collèges d'offrir en réseau des activités pédagogiques à des étudiants inscrits à des programmes techniques peu fréquentés ont été mis en œuvre. *Cégeps en réseau* constitue une démarche d'innovation dans laquelle s'engage le réseau collégial public.



Un engagement constant

pour offrir une réponse adaptée AUX BESOINS DIVERSIFIÉS DES JEUNES ET DES ADULTES

Au cours de la dernière année, la Fédération des cégeps a déployé des efforts en vue de permettre aux collèges de mieux répondre aux besoins de plus en plus diversifiés de leur population étudiante. Elle a également organisé des événements visant à mettre en valeur le dynamisme des jeunes du collégial, ou y a participé.

Développer la formation continue pour le bénéfice des adultes

À l'occasion de la 4^e Semaine des adultes en formation, qui s'est déroulée du 1^{er} au 7 avril 2006, la Fédération a rappelé l'importance de favoriser l'apprentissage tout au long de la vie et d'encourager un plus grand nombre d'adultes à s'inscrire en formation continue. La Fédération a profité de l'occasion pour réitérer que les cégeps souhaitent pouvoir développer davantage leur offre de services aux adultes et souligner sa participation à une recherche financée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le but de dresser un état de la situation de la formation continue dans les cégeps. La Fédération a indiqué que, parmi les besoins que cette étude ne manquera pas de faire ressortir, la reconnaissance des acquis et des compétences des adultes constitue une préoccupation des collèges pour laquelle des ressources et des marges de manœuvre supplémentaires seront nécessaires. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour la Commission des affaires de la formation continue de la Fédération.

Des mesures attendues pour accroître les actions contre le suicide

- En août 2005, la Fédération a déposé un avis sur la *Stratégie d'action jeunesse*, dont elle a ensuite présenté un certain nombre de recommandations lors d'une consultation tenue par le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, le 1^{er} septembre 2005. À cette occasion, elle a insisté sur certains dossiers jeunesse n'ayant pas encore connu de suite satisfaisante pour les collèges, celui de la prévention du suicide notamment, un dossier prioritaire pour la Commission des affaires étudiantes de la Fédération. Elle a réitéré l'urgence d'injecter, au minimum, 250 000 \$ dans le réseau collégial public, soit 5000 \$ par établissement, afin que les collèges puissent financer leurs actions à cet égard. La question des besoins des étudiants en matière de santé mentale ainsi que celle du rôle des cégeps dans l'offre de services psychosociaux ont également fait l'objet de recommandations au premier ministre.



- Lors de son lancement, le 29 mars 2006, la Fédération a pu constater que les mesures prévues dans la *Stratégie d'action jeunesse* pour lutter contre le phénomène du suicide chez les jeunes du collégial ne permettait aucunement d'offrir les services en nombre suffisant pour répondre aux besoins. Et cela, malgré le fait que le suicide est une réalité particulièrement inquiétante chez les jeunes du cégep, comme elle l'a encore rappelé publiquement le 6 février 2006, dans le cadre de la Semaine nationale de prévention du suicide. En avril, la Fédération s'est adressée au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour lui faire part de ses préoccupations à cet égard et rappeler également que les besoins en matière de services aux étudiants handicapés, sans cesse croissants, font appel à un soutien financier encore insuffisant, comme en témoignent notamment les travaux de la Commission des affaires matérielles et financières de la Fédération.
- Le 31 mai, la Fédération a rencontré le ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation, M^{me} Margaret F. Delisle, pour échanger sur des questions du même ordre.
- La Fédération continuera ses représentations au cours des prochains mois, en ce qui concerne notamment la prévention du suicide, l'offre de services psychosociaux dans les cégeps, les services aux étudiants handicapés et aux jeunes autochtones qui fréquentent les établissements dans une proportion de plus en plus élevée.

Un soutien au dynamisme des jeunes

1. La Fédération récompense une étudiante de la formation technique

Pour la première fois en 2006, la Fédération s'est associée au concours *Chapeau, les filles!* et a remis une bourse à une étudiante inscrite en formation technique qui s'est démarquée par la qualité de sa candidature et celle de son dossier scolaire. Ce concours organisé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport vise à souligner la présence des filles dans des programmes menant à des métiers traditionnellement masculins. Une étudiante en Pilotage d'aéronefs au Centre québécois de formation aéronautique du Cégep de Chicoutimi, Marjolaine Gratton, a remporté ce prix.



2



2. Un concours qui allie l'humour et la science: *Science, on tourne!*

Destiné à éveiller avec humour l'intérêt des jeunes du collégial pour la science, le concours scientifique et technique *Science, on tourne!*, organisé par la Fédération des cégeps, a connu une 14^e édition très courue avec son défi du *Bon Bond*: une quarantaine d'équipes d'étudiants et d'étudiantes de collège se sont en effet mesurées les unes aux autres, à l'aide d'un engin de leur conception capable de déplacer un disque dans une zone d'atterrissage à une distance qu'elles avaient elles-mêmes prédéterminée. L'équipe de l'École nationale d'aérotechnique du Collège Édouard-Montpetit, formée de Noël Giguère, Simon Gingras et Gabriel Vézina, a remporté le *Prix du défi*, lors de la finale nationale qui s'est tenue le 6 mai 2006, au Collège Édouard-Montpetit.

3. Un encouragement à la création artistique

Dans le cadre de la 27^e édition de *Cégeps en spectacle*, un événement produit par le Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ), la Fédération des cégeps a décerné le *Prix Création* à la troupe de danse contemporaine « A Cappella » du Collège Montmorency, composée de Shannon Gélinas, Marie-Pier Paquette-Séguin, Catherine Sauriol et Jessica Viau.

4. Favoriser l'entrepreneuriat étudiant au collégial

Lors de la 8^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat, dont les lauréats ont été couronnés le 20 juin 2006, la Fédération a apporté sa contribution financière dans le cadre de la remise de bourses dans la catégorie « Collégial ». Ce concours a pour objectif de favoriser le développement de l'entrepreneuriat au Québec en récompensant l'entrepreneuriat étudiant ainsi que la création d'entreprises. M. Denis Juneau, directeur général du Cégep de Sainte-Foy, a remis un prix national à Annick-Marie Bouchard et Jérôme Roussel pour le projet CuisiCEGEP Rimouski.

3



4



Une nouvelle identité visuelle pour la **Fédération des cégeps**

En remplacement de son identité visuelle adoptée à la fin des années 60, la Fédération des cégeps a lancé le 16 mars 2006 son nouveau logo, d'une facture plus moderne et dynamique, qui actualise son image sans pour autant rompre avec le passé. Cette nouvelle identité visuelle aux lignes épurées, développée à la suite de consultations menées auprès des collèges, est constituée d'un monogramme formant à la fois deux C — chacun évoquant le mot « cégep » —, et un F, pour Fédération. Sa couleur orangée symbolise la volonté, l'enthousiasme et l'imagination.

RAYONNEMENT PROFESSIONNEL

de la Fédération des cégeps

La Fédération des cégeps siège à divers organismes ou en est membre :

- Association des collèges communautaires du Canada (ACCC)
- Association francophone pour le savoir (ACFAS)
- Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC)
- Commission canadienne de l'Unesco (Commission de l'éducation)
- Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
- Conseil du patronat du Québec (CPQ)
- Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)
- Programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur (OCDE)
- Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ)



STRUCTURE

DE LA FÉDÉRATION DES CÉGÉPS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2005-2006, le conseil d'administration de la Fédération des cégeps était constitué des personnes suivantes :

Président

M. Maurice Carrier
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Cégep Limoilou

- Remplacé en octobre 2005 par M. Daniel Marcotte
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Vice-président

M. Pierre Roberge
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Heritage College

Président-directeur général de la Fédération

M. Gaëtan Boucher

Conseillers et conseillères

M. Normand W. Bernier
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Cégep de Drummondville

M. Donald Bhérier
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Cégep de Sept-Îles

M. Yves Blouin
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Collège François-Xavier-Garneau

- Remplacé en octobre 2005 par M. Denis Juneau
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Cégep de Sainte-Foy

M. Denis Chayer
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Cégep de Jonquière

M^{me} Christiane Hardy
DIRECTRICE GÉNÉRALE
Cégep de La Pocatière

M. Keith W. Henderson
DIRECTEUR GÉNÉRAL
John Abbott College

M. Réginald Lavertu
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Collège de Rosemont

- Remplacé en novembre 2005 par M^{me} Nadine Pirotte
DIRECTRICE GÉNÉRALE
Collège de Bois-de-Boulogne
- Remplacée en février 2006 par M. Hervé Pilon
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Cégep André-Laurendeau

M. Louis Lefebvre
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Cégep de Saint-Félicien

M. Daniel Marcotte
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

- Jusqu'à octobre 2005

M^{me} Marielle Poirier
DIRECTRICE GÉNÉRALE
Cégep de l'Outaouais

M^{me} Micheline Roy
DIRECTRICE GÉNÉRALE
Cégep de Sherbrooke

M. Serge Tessier
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Cégep de Saint-Jérôme

- Remplacé en octobre 2005 par M. Jean M. Poirier
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Cégep régional de Lanaudière

M. André Thivierge
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Cégep de Thetford

- Remplacé en octobre 2005 par M. Charles Garneau
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Cégep Beauce-Appalaches

M. Jacques Turgeon
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Collège de Valleyfield

- Remplacé en mars 2006 par M. Serge Brassat
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Collège Édouard-Montpetit

Président sortant

M. Guy Forgues
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Collège Édouard-Montpetit

- Remplacé en octobre 2005 par M. Maurice Carrier
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Cégep Limoilou



FORUM DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX ET DES DIRECTRICES GÉNÉRALES

Du mois d'août 2005 au mois de mai 2006, date à laquelle il a cessé ses activités, le Bureau de direction du Forum des directeurs généraux et des directrices générales était constitué des personnes suivantes :

Présidente

M^{me} Christiane Hardy
DIRECTRICE GÉNÉRALE
Cégep de La Pocatière

M. Jean M. Poirier
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Cégep régional de Lanaudière

M. Pierre Schetagne
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Collège Gerald-Godin

M. Serge Tessier
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Cégep de Saint-Jérôme

M. Jacques Turgeon
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Collège de Valleyfield

FORUM DES PRÉSIDENTS ET DES PRÉSIDENTES DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2005-2006, le Bureau de direction du Forum des présidents et des présidentes de conseil d'administration était constitué des personnes suivantes :

Président

M. Pierre Roberge
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
Heritage College

M. Denis Chayer
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
Cégep de Jonquière

M. Robert Dykes
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
Cégep de Saint-Jérôme

COMMISSIONS PERMANENTES

Les cadres et hors cadres des collèges sont regroupés au sein de la Fédération des cégeps en cinq commissions qui mènent des travaux d'analyse et conseillent l'assemblée générale.

COMMISSION DES AFFAIRES PÉDAGOGIQUES (CAP)

En 2005-2006, le Bureau de direction de la CAP était composé des personnes suivantes :

Président

M. Robert Ducharme
DIRECTEUR DES ÉTUDES
Cégep de Saint-Jérôme

Vice-présidente

M^{me} Lyne Boileau
DIRECTRICE DES ÉTUDES
Collège Ahuntsic

Conseillers

M. Gaston Faucher
DIRECTEUR DES ÉTUDES
Collège François-Xavier-Garneau

M. Gilles Lapointe
DIRECTEUR DES ÉTUDES
Cégep de Saint-Félicien

M. Guy Papillon
DIRECTEUR DES ÉTUDES
Cégep de Saint-Hyacinthe
• À partir de novembre 2005

M. Peter Ross
DIRECTEUR DES ÉTUDES
Vanier College

COMMISSION DES AFFAIRES ÉTUDIANTES (CAE)

**En 2005-2006, le Bureau de
direction de la CAE était composé
des personnes suivantes :**

Président

M. Mario Paquin
*DIRECTEUR, SERVICES DES
COMMUNICATIONS ET DES
AFFAIRES ÉTUDIANTES*
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Conseillers et conseillères

M^{me} Line Corneau
*DIRECTRICE DES SERVICES
AUX ÉTUDIANTS*
Cégep de Chicoutimi

M^{me} Francine Duquette
*DIRECTRICE DU SERVICE DES
AFFAIRES ÉTUDIANTES*
Cégep Marie-Victorin

M^{me} Doris Fortin
*DIRECTRICE DU SERVICE DES
AFFAIRES ÉTUDIANTES*
Cégep de Jonquière

M. Yves Fredette
*DIRECTEUR DU SERVICE DES
AFFAIRES ÉTUDIANTES*
Collège Ahuntsic

M. Stéphane Godbout
*DIRECTEUR DES SERVICES
AUX ÉTUDIANTS*
Cégep du Vieux Montréal

M^{me} Claire Sylvain
*DIRECTRICE DES AFFAIRES
ÉTUDIANTES*
Cégep de Rivière-du-Loup

COMMISSION DES AFFAIRES DE LA FORMATION CONTINUE (CAFC)

**En 2005-2006, le Bureau de
direction de la CAFC était composé
des personnes suivantes :**

Présidente

M^{me} Martine Blache
*DIRECTRICE DU SERVICE DE
FORMATION AUX ENTREPRISES*
Cégep du Vieux Montréal

Vice-présidente

M^{me} Joanne Moreau
ADJOINTE À LA DIRECTION DES ÉTUDES
— FORMATION CONTINUE
Cégep de l'Outaouais

Conseillers et conseillères

M^{me} Lyne Beaulieu
*DIRECTRICE ADJOINTE DU SERVICE DE
LA FORMATION CONTINUE*
Cégep de Rimouski

M. Serge Boulet
*DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE DE LA
FORMATION AUX ADULTES ET DU CENTRE
DE SERVICE AUX ENTREPRISES*
Cégep de Granby Haute-Yamaska

M^{me} Marjolaine Lefebvre
*DIRECTRICE DE LA FORMATION CONTINUE
ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES*
Collège Gérald-Godin

- Remplacée en novembre 2005
par M^{me} Esther Dufour
*COORDONNATRICE DE LA
FORMATION CONTINUE ET DES
SERVICES AUX ENTREPRISES
PAR INTÉRIM*
Cégep de Jonquière

M. André Marcil
ADJOINT À LA DIRECTRICE DES ÉTUDES
— FORMATION CONTINUE ET SERVICES
AUX ENTREPRISES
Collège Édouard-Montpetit
École nationale d'aérotechnique

M^{me} Nicole Rousseau
*DIRECTRICE DE LA FORMATION
CONTINUE*
Cégep Limoilou

COMMISSION DES AFFAIRES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES (CAMAF)

En 2005-2006, le Bureau de
direction de la CAMAF était composé
des personnes suivantes :

Président

M. Jacques Girard
*DIRECTEUR DES SERVICES
ADMINISTRATIFS*
Cégep de Chicoutimi

Vice-président

M. Alain Brochier
*DIRECTEUR DES SERVICES
ADMINISTRATIFS*
Cégep de Sainte-Foy

Conseillers et conseillères

M. Michel Beauchamp
*COORDONNATEUR DU SERVICE DES
TERRAINS ET BÂTISSSES*
Collège de Rosemont

M^{me} France Bordeleau
*DIRECTRICE DES SERVICES
ADMINISTRATIFS*
Collège Montmorency

M. Alain Bouchard
*DIRECTEUR DES SERVICES
ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES*
Cégep de Jonquière

M^{me} Nancy Duncan
*DIRECTRICE DU SERVICE DES
FINANCES ET DES ENTREPRISES
AUTOFINANCÉES*
Cégep du Vieux Montréal

M. Denis Laliberté
*DIRECTEUR DES SERVICES
ADMINISTRATIFS*
Cégep de Lévis-Lauzon

M. Yvon Pépin
DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS
Collège Ahuntsic

M. Daniel Smith
*DIRECTEUR DES SERVICES
ADMINISTRATIFS*
Cégep Limoilou

COMMISSION DES AFFAIRES DE RELATIONS DU TRAVAIL ET DE RESSOURCES HUMAINES (CARTRH)

En 2005-2006, le Bureau de
direction de la CARTRH était
composé des personnes suivantes :

Président

M. Laval Dubé
*DIRECTEUR DU SERVICE DES RESSOURCES
HUMAINES, DES AFFAIRES CORPORATIVES
ET DES COMMUNICATIONS*
Cégep de Saint-Hyacinthe

- Remplacé en novembre 2005
par M. Sylvain Mandeville
*DIRECTEUR DES RESSOURCES
HUMAINES ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL*
Cégep Marie-Victorin

Vice-président

M. Sylvain Mandeville
*DIRECTEUR DES RESSOURCES
HUMAINES ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL*
Cégep Marie-Victorin

- Remplacé en novembre 2005
par M^{me} Denise Roy
*DIRECTRICE DES SERVICES AUX
RESSOURCES HUMAINES*
Cégep de Trois-Rivières

Secrétaire

M^{me} Denise Bélanger
*DIRECTRICE DES RESSOURCES
HUMAINES*
Collège de Valleyfield

Conseillers et conseillères

M^{me} Claudine Baril
*DIRECTRICE DES SERVICES
CORPORATIFS*
Cégep de Matane

M^{me} Denise Roy
*DIRECTRICE DES SERVICES AUX
RESSOURCES HUMAINES*
Cégep de Trois-Rivières

- Remplacée en décembre 2005
par M. Louis-Mari Cormier
*DIRECTEUR DES RESSOURCES
HUMAINES*
Collège François-Xavier-Garneau

ORGANISMES PARTENAIRES

DE LA FÉDÉRATION DES CÉGÉPS

Carrefour de la réussite au collégial

www.fedecegeps.qc.ca

Créé par la Fédération des cégeps, le Carrefour de la réussite au collégial soutient les collèges dans la mise en œuvre de leur plan de réussite en diffusant de l'information et des outils, en favorisant les échanges et le réseautage, en organisant des activités de perfectionnement et en effectuant des travaux de veille et de recherche. Il contribue au développement de l'expertise et des connaissances en matière de réussite et de diplomation dans les collèges.

Cégep international

www.cegepinternational.qc.ca

Cégep international est l'organisme de promotion des collèges sur le plan international. Il informe les cégeps et suscite des échanges et des partenariats entre ses membres et des établissements étrangers en plus de faciliter la coordination de leurs activités sur la scène internationale. Cégep international s'emploie également à faciliter la venue d'étudiants internationaux au Québec et l'organisation de stages dans d'autres pays pour les étudiants du collégial.

Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec

www.riasq.qc.ca

Le Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec, le RIASQ, est une corporation à but non lucratif qui œuvre au développement d'activités éducatives de loisir culturel pour les jeunes du milieu collégial. Regroupant la grande majorité des services d'animation culturelle des collèges, centres d'études ou campus du Québec, publics et privés (65 établissements d'enseignement en 2005-2006), le RIASQ produit annuellement les événements intercollégiaux qui occupent le calendrier culturel québécois de novembre à avril : *Cégeps en spectacle*, *l'Exposition d'arts plastiques*, *le Circuit d'improvisation*, *le Festival de danse* et *le Festival de théâtre*.

Réseau Trans-tech

www.reseau transtech.qc.ca

Le Réseau Trans-tech représente les 31 centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), qui effectuent de la recherche appliquée, assurent une aide technique aux entreprises et donnent de la formation. Chaque centre spécialisé dans un domaine travaille avec l'entreprise à l'amélioration des technologies, des procédés et des produits.

Centre collégial des services regroupés

www.ccsr.qc.ca

Au service des collèges

Le Centre collégial des services regroupés (CCSR) est une corporation sans but lucratif créée par les collèges pour relever des défis importants de gestion et mettre en commun des services afin de réaliser des économies significatives. Ses activités doivent s'autofinancer et les bénéfices qu'il en retire sont réinvestis dans le développement de projets qui répondent aux besoins de sa clientèle.

La force du regroupement et l'expertise partagée

- Achats regroupés : favoriser le regroupement de collèges pour l'achat de produits et de services afin de réaliser des économies d'échelle.
- Services documentaires (Resdoc) : offrir aux usagers des bibliothèques l'accès à des produits et à des services à des coûts compétitifs.
- Santé et sécurité : regrouper les collèges en mutuelle de prévention et offrir aux membres des services en santé et sécurité.
- Perfectionnement : proposer des activités de perfectionnement collectif ou de formation sur mesure dans les divers domaines de la gestion.
- Services-conseils : offrir aux cégeps l'expertise d'une équipe pour les accompagner dans la recherche de solutions à leurs problématiques organisationnelles.
- Prévention et règlement des différends : aider les collèges à favoriser le maintien d'un climat de travail sain et harmonieux.

Crédits des photos du Rapport annuel 2005-2006

Petites photos des étudiants et des étudiantes

P. 9 • À gauche : Roger Côté, Maison des métiers d'art de Québec affiliée au Cégep Limoilou • **À droite :** Marie-Josée Marcotte, Maison des métiers d'art de Québec affiliée au Cégep Limoilou • **P. 10 :** Roger Côté, Maison des métiers d'art de Québec affiliée au Cégep Limoilou • **P. 12 • À gauche et à droite :** Denis Gravel, Cégep Marie-Victorin • **P. 14 :** Denis Gravel, Cégep Marie-Victorin • **P. 17 • À gauche :** Denis Gravel, Cégep Marie-Victorin • **À droite :** Roger Côté, Maison des métiers d'art de Québec affiliée au Cégep Limoilou • **P. 19 • À gauche :** Getty images • **À droite :** Denis Gravel, Cégep Marie-Victorin • **P. 20 • À gauche :** *Chapeau les filles!*, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport • **À droite :** Catherine Aboumrad • **P. 21 • À gauche :** David Lemieux • **À droite :** Louise Leblanc, Concours québécois en entrepreneuriat



Fédération des cégeps

500, boulevard Crémazie Est
Montréal (Québec) H2P 1E7
Téléphone: 514 381-8631
Télécopieur: 514 381-2263
comm@fedecegeps.qc.ca

